ASCENSION DU GRAND PARADIS, 4061m- ITALIE val d'Aoste

Du 12/06/23 au 13/06/23

Si vous souhaitez accrocher un premier 4000 à votre palmarès tout en découvrant un environnement et des panoramas d'exception, cette ascension est pour vous...
Point culminant du massif du même nom et le seul à dépasser les 4000 mètres d'altitude, le sommet du grand Paradis est un sommet relativement accessible. Il se situe en Italie dans la province du val d'Aoste à une heure de Chamonix en empruntant le tunnel du Mont Blanc.
Au coeur d'une nature préservée, l'ascension se fera par la voie normale, depuis le refuge Victor-Emmanuel.
Cette formule sur deux jours s'adresse à des personnes ayant déjà une petite expérience de marche sur glacier et une très bonne condition physique.
Nous proposons cette ascension les weekends de juin à septembre et également les lundis et mardis, dates que nous vous conseillons car la fréquentation est en général moins forte.
Autres dates sur demande pour les groupes constitués.

- Niveau : Niveau Évolution
- Massif : Grand Paradis
- 2 jours
- 3 - 4 personnes (reste places)
-

Tarifs : 425,00 €
Possibilité de privatiser l'ascension :
  - pour 1 personne seule le prix sera de 990€/personne
  - pour 2 personnes, le prix sera 580€/personne

- Dates:

Du 12/06/2023 au 13/06/2023
Voir les dates des autres séjours

Déroulement du séjour

JOUR 1 : REFUGE VITTORIO EMANUELLE - ÉCOLE DE NEIGE

Le guide vous accueille aux Houches, sur le parking du téléphérique de Bellevue et fait le point sur votre équipement. Nous allons ensuite récupérer le matériel loué (pour ceux qui en ont réservé lors de l'inscription) au magasin de location tout proche. Transfert en voiture jusqu'à Pont Valsavarenche 1960m (environ 1 h30) puis départ pour le refuge Vittorio Emanuel 2735m, que nous atteignons après environ 3 heures de marche sur un très bon sentier. Après avoir déposé nos affaires au refuge nous partirons pour une école de neige (possible en début de saison) ou une école de rocher où nous passerons en revue les techniques de progression et d'encordement.
Repas Italien et nuit au refuge Victor Emmanuel.

Dénivelé : + 800m.

JOUR 2 : ASCENSION DU GRAND PARADIS

Ascension du Grand Paradis. Départ dans la nuit vers 4 heures après avoir pris un petit-déjeuner léger. Bel itinéraire essentiellement glaciaire se terminant par quelques passages rocheux un peu aériens équipés de câbles. Il vous faudra surtout gérer votre physique pour atteindre les 4061 mètres d'altitude de ce splendide belvédère. Arrivée au sommet après environ 4 à 5 heures de marche. Du sommet, le regard porte loin sur les

grandes plaines de l'Italie et sur une partie de l'arc Alpin. Descente jusqu'au refuge pour un bon repas chaud. Puis, redescente en vallée et arrivée à Pont vers 15h. Retour sur Chamonix vers 16h - 17h suivant la circulation lors du passage du tunnel du Mont Blanc.

Dénivelés : + 1330m / - 2130m.

Séparation en Val d'Aoste en milieu d'après midi ou sur les Houches.

Le programme du stage est donné à titre indicatif. Le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des participants.

Nombre de participants

4 participants maximum, c'est la norme d'encadrement pour cette ascension. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 3 participants, vous serez avisés au plus tard 48 heures avant le départ en cas d'annulation**. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Si vous êtes un groupe de plus de 4 personnes contactez nous, nous vous établirons un devis sur mesure.

NB : Pour les conditions d'annulation des séjours privatisés (groupes constitués) merci de vous référer à nos **conditions de vente**

Matériel à prévoir

Equipement personnel

La pratique de la haute montagne impose d'être équipé pour faire face à toutes les conditions de temps et d'environnement qui peuvent se révéler très changeantes et très rapidement. Un équipement adapté est gage de sécurité et représente une part essentielle de la réussite et du confort de votre ascension/séjour.

Vous n'utiliserez pas forcément tous les éléments de cette liste qui peut sembler impressionnante durant votre ascension/séjour, mais il vous faut néanmoins les avoir dans votre sac.

Tous ces équipements sont techniques et en général assez onéreux. Si vous êtes débutant et que vous souhaitez vivre une première expérience avant d'investir, sachez que **nous proposons une partie des ces équipements à la location ; ils sont signalés par une * dans la liste ci-dessous, vous trouverez un tableau récapitulatif des tarifs de location dans la fiche d'inscription**.

Important, si vous êtes équipés de votre matériel personnel : la législation à l'égard des E.P.I. (équipements de protection individuelle, il s'agit ici du casque, du baudrier, et des lunettes de soleil) limite l'utilisation du matériel dans le temps. Ils peuvent être utilisés pendant 5 ans à partir de la date d'achat. Au delà de cette date, votre équipement est considéré comme n'étant plus aux normes. Vous pouvez trouver toutes les infos concernant les E.P.I. ici > www.inrs.fr

La tête

En haute altitude, la neige réfléchit les UV et les rayons du soleil ne sont pas aussi bien filtrés par l'atmosphère ; même un ciel nuageux laisse passer 90% des UV, il est donc indispensable de se protéger contre les dangers du soleil

- Une paire de lunettes de soleil protection classe 4 est vivement conseillée pour tous et très fortement recommandée pour les yeux sensibles. Elles vous seront utiles lors d'un séjour au ski également
- crème solaire « écran total » (indice 50 recommandé) pour le visage et les lèvres ; pensez à prendre le format le plus petit possible (pas de gros tube)
- une casquette pour la marche d'approche (privilégier un modèle souple sans grosses coutures que l'on

peut porter sous le casque)
- un masque de ski (indispensable en cas de rafales de vent ou de chutes de neige)
- un bonnet qui peut se porter sous le casque (sans pompons)
- un casque* agréé pour l'alpinisme (5 ans max depuis la date d'achat)
- un tour de cou ou Buff (éviter les foulards)
- une lampe frontale avec des piles chargées !!

Le corps

Le principe, lors d'un effort prolongé en altitude, est de pouvoir superposer différents vêtements en fonction de l'intensité de l' effort et des conditions atmosphériques (température, vent, chute de neige, pluie), afin de rester le plus au sec possible.

NB : les vêtements de ski ne sont pas adaptés car souvent trop chauds , trop lourds et peu respirants.

Le haut

- Première couche : un sous-vêtement technique (en mérinos, fibre de bois..., mais pas de coton) manches longues (pour vous protéger des UV et par sécurité en cas de chute)
- Deuxième couche* : une veste polaire ou soft shell légère. L'idéal est qu'elle soit coupe-vent et respirante. A mettre dès que la température fraîchit, en général quand vous arrivez sur le glacier
- Troisième couche : une doudoune chaude et compressible (synthétique ou duvet, protection -10°C). Elle vous tiendra au chaud lors d'un arrêt prolongé sur l'itinéraire, au sommet le temps de faire les photos, sur la terrasse du refuge, et parfois même en marchant en cas de grand froid
- Quatrième couche* : un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie et la neige. C'est la veste imperméable qui vous permet de rester au sec en cas d'intempéries. Elle doit être légère et respirante
- un baudrier* d'alpinisme (5 ans max depuis la date d'achat)

Le bas

- un collant fin en polaire ou coton, idéalement ¾ pour ne pas faire de sur-épaisseur avec les chaussettes. Il vous servira en cas de grand froid, vous le mettrez si besoin au refuge au départ de l'ascension. Il pourra aussi vous servir de vêtement de nuit
- un pantalon d'alpinisme : un pantalon d'alpinisme est déperlant, coupe vent, respirant et résistant. Vous pouvez aussi prendre un pantalon de randonnée ou trekking pas trop léger
  NB : les pantalons d'alpinisme n'existent pas à la location
- un sur-pantalon* en GoreTex ou matière équivalente : c'est un pantalon très léger que vous mettrez sur votre pantalon en cas de pluie, vent, neige. Il est équipé de fermetures Eclair le long des jambes, ce qui vous permet de l'enfiler rapidement à tout moment sans avoir à enlever les chaussures

Les mains

- une paire de gants fins en polaire, softshell ou cuir pour les montées au refuge
- une paire de gants plus épais type gants de ski
- une paire de MOUFLES TRÈS CHAUDES, imperméables et coupe-vent que vous mettrez par dessus les gants fins quand vous serez au sommet et pour la descente

Les pieds

- des chaussures* de haute montagne rigides et cramponnables : elles se distinguent des chaussures de randonnée par leur rigidité qui vous permettra de cramponner sur la glace en assurant un bon maintien de la cheville et des crampons (débords avant et arrière). Elles offrent aussi une bonne étanchéité dans la neige ainsi qu'une excellente protection contre le froid
- des chaussettes de randonnée ou d'alpinisme : elles sont hautes car doivent monter au dessus du niveau de la chaussure pour éviter les échauffements, chaudes et bien ajustées, une paire suffit pour une course en montagne de 48 heures. Vous pouvez prendre également une paire de mini-chaussettes très légères à mettre au refuge le soir pendant que votre paire de chaussettes techniques sèchera
- une paire de crampons* avec anti-botte en bon état adaptés à vos chaussures
- un piolet d'alpinisme* léger et long, adapté à votre taille, il doit pratiquement toucher le sol lorsque vous le prenez en main bras tendu le long du corps
- des guêtres qui serviront en cas de neige fraîche à vous garder les pieds au sec ; elles évitent aussi de s'accrocher les pointes des crampons dans le bas des pantalons

NB : tous les refuges sont équipés de crocs, vous n'avez donc pas besoin de prendre de chaussures supplémentaires.

Conseil de guide pour les courses de 48 heures : de manière générale, l'accès au refuge se faisant sur sentier, vous pouvez prévoir d'y monter et d'en descendre en baskets de trail (semelles avec crampons) afin de préserver vos pieds des échauffements que peut causer la rigidité des chaussures d'alpinisme (il vous faudra alors avoir vos chaussures d'alpinisme dans votre sac). Vous pourrez laisser vos baskets au refuge avant de partir pour l'ascension et les récupérer au retour.

Cela vous rajoute du poids mais peut s'avérer très appréciable pour ceux qui ont les pieds sensibles, à chacun de choisir...

Divers

- une paire de bâtons* de marche télescopiques, non obligatoire mais très recommandé ; ils vous aideront à la montée (15% de l'effort généré par les bras) et soulageront vos genoux à la descente
- l'eau : prévoir des contenants pouvant vous assurer environ 2 litres d'eau, l'idéal étant une bouteille plastique d'un litre plus d'autres plus petites (environ 25 cl) pour les glisser dans votre veste au chaud près du corps. Les poches à eau avec pipette ne sont pas adaptées en haute altitude pour cause de gel !! Vous pouvez l'utiliser pour la montée en refuge
- vivres de course (barres céréales, fruits secs..selon vos habitudes)
- petit thermos 500ml max (non obligatoire, à voir en fonction de vos habitudes, une boisson chaude peut être réconfortante mais cela rajoute du poids...)
- appareil photo : privilégiez un petit format que vous pourrez glisser dans votre poche, inutile de prévoir un gros appareil qui risque d'être endommagé, de vous entraver dans vos mouvements et de se décharger rapidement à cause du froid
- petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules. Si vous prenez des médicaments, ne prendre que le nombre de comprimés dont vous aurez besoin. Prévoir quelques comprimés de paracétamol car il n'est pas rare de souffrir de maux de tête lorsque l'on est en altitude
- micro trousse de toilette : uniquement le strict nécessaire (brosse à dent, mini tube de dentifrice...) et, très important, des boules Quies pour de bonnes nuits en refuge
- un drap de sac (sac à viande) : obligatoire pour les nuits en refuge. Les refuges sont tous équipés d'oreillers et de couettes mais ceux-ci ne sont évidemment pas lavés après chaque passage
- un sac poubelle pour isoler vos affaires mouillées en cas de pluie ou un sursac étanche
- documents toujours utiles à avoir avec vous dans un petit sac étanche : pièce d'identité, les références de votre assurance assistance si vous n'avez pas souscrit le contrat que nous proposons, carte vitale
- un peu d'argent liquide pour vos dépenses personnelles (boissons...) dans les refuges (de manière générale, les refuges n'acceptent pas les règlements par carte bancaire)

Et attention, tout ce qui précède doit rentrer dans :

- Un sac à dos montagne d'environ 35 litres (40 litres max) avec porte-piolets et sangle ventrale. Le sac rempli ne doit pas excéder 9 kg, matériel technique compris (crampons, baudrier casque). Rappelez-vous que le poids est l'ennemi de l'alpiniste. Une fois votre sac rempli, il doit vous rester une petite place pour le pique-nique !

Avertissements Haute Montagne

IMPONDÉRABLES

La pratique de l'alpinisme est soumise à différents éléments que nous ne pouvons parfois ni anticiper, ni maîtriser ; nous pouvons par conséquent être amenés à modifier le programme de nos séjours haute montagne pour diverses raisons :

- Si la météorologie et/ou les conditions nivologiques ne permettent pas de réaliser le programme prévu et/ou

- s’il survient un retard dans l’ouverture ou une fermeture anticipée d’une remontée mécanique,

dans ces cas nous vous proposerons un programme alternatif parfois le jour même du départ.

NORMES D’ENCADREMENT

Les conditions de la montagne évoluent au cours de l’été et peuvent parfois modifier les normes d’encadrement pour chaque ascension. Les normes d’encadrement définissent le nombre de personnes que le guide de haute montagne peut encadrer pour chaque course ; elles sont définies en fonction des capacités d’assurage qu’autorisent la difficulté et les conditions du moment et peuvent donc être modifiées en cours de saison.
Ces modifications peuvent avoir des répercutions sur le prix du séjour ou sur le programme envisagé. Votre inscription à un de nos séjours ou ascensions, sous-entend votre acceptation de ces éventuelles modifications.

RISQUES OBJECTIFS

La pratique de l’alpinisme vous expose à des risques aléatoires mais réels en particulier aux avalanches, chutes de pierres, chutes en crevasses, températures très basses….Pour limiter ces risques, il est indispensable de respecter les consignes de sécurité données par l’encadrant. Vous devez en être conscient(e) et accepter ces risques lors de votre inscription.

Santé

Nous ne demandons pas de certificat médical pour participer à nos stages, néanmoins il peut être utile de vérifier auprès de votre médecin traitant que vous ne présentez pas de contre-indication (notamment en cas de maladie chronique) à la pratique d’une activité physique soutenue en haute-montagne.

Si vous suivez un traitement particulier, nous vous demandons de nous en avertir afin d’être en mesure de prendre les dispositions adaptées en cas de besoin.

L’altitude peut provoquer **lorsque l’on est pas suffisamment acclimaté un mal aigu des montagnes appelé aussi MAM.** Il se traduit dans la plupart des cas par des maux de tête, des nausées, et un sentiment général d’inconfort mais peut parfois dans les cas les plus graves évoluer vers un œdème pulmonaire ou cérébral nécessitant une redescente immédiate.

C’est pourquoi il est toujours utile, avant tout séjour et dans la mesure du possible, de réaliser des randonnées en montagne ou moyenne montagne, notamment pour ceux qui vivent au niveau de la mer.

Condition physique et Expérience

CONDITION PHYSIQUE

Le Grand Paradis est une ascension sans grandes difficultés techniques mais attention, cette ascension est très exigeante physiquement. La principale difficulté réside dans les 1300m de dénivelé à parcourir pour atteindre ce sommet depuis le refuge et ce entre 2700m et 4000m d’altitude. Votre endurance, votre résistance et votre capacité d’adaptation aux rigueurs de l’environnement en haute montagne seront mises à l’épreuve.

Pour en profiter dans les meilleures conditions, il est nécessaire d’être préparé physiquement.
Si vous êtes un très bon randonneur ou pratiquez un sport d’endurance régulièrement, c’est la préparation

idéale. Dans le cas contraire, nous vous conseillons de vous faire un programme d'entrainement dans les semaines/mois qui précèdent votre séjour : course à pied, marche rapide (idéalement sur chemin/sentier et avec du dénivelé), vélo ou natation pratiqués à haute intensité…tous les sports qui permettent d'augmenter sa capacité cardio-respiratoire conviennent parfaitement.

Idéalement la préparation physique peut se faire par des randonnées de difficultés progressives si vous vivez en milieu montagnard ; réaliser une sortie de 1000 mètres de dénivelé sans souffrir vous assurera les qualités requises pour atteindre le sommet .

L'objectif de ce séjour est de vous faire découvrir l'univers de la haute-montagne. Avoir une première expérience en randonnée glaciaire peut être un plus mais n'est pas indispensable. L'essentiel est d'être à l'aise dans la marche en terrains variés et d'avoir une très bonne condition physique.

N.B : Si vous n'avez pas le niveau requis, le guide sera à même de vous demander de quitter le stage pour la sécurité le l'ensemble du groupe.

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou Aspirant Guide* de haute montagne** de l'équipe Roc Écrins. Il sera équipé, d'une radio VHF reliée au standard des secours ou d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours collective.

*Un Aspirant guide est un guide en cours de formation, il est autorisé à travailler et encadrer ces ascensions à partir de sa troisième année de formation. Ce n'est pas un débutant, car il faut plusieurs années de pratiques et d'entrainement afin de constituer la liste de courses et avoir l'expérience et le niveau technique requis pour pouvoir intégrer la formation de guide de haute montagne.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce séjour**. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,9 % du séjour.
Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Concernant **l'assurance ANNULATION** que nous proposons, nous attirons votre attention sur le fait que lors de l'instruction d'un dossier, l'assureur ne prend pas en compte le caractère sportif de nos séjours.

D'autre part et à titre d'exemple, voici une partie des motifs et circonstances pour lesquels l'assurance intervient :

- maladie grave (état pathologique dûment constaté par un docteur en médecine interdisant formellement de quitter le domicile et nécessitant des soins médicaux et la cessation absolue de toute activité professionnelle)
- accident grave (événement soudain et fortuit atteignant toute personne physique, non intentionnel de la part de la victime, provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant tout déplacement par ses propres moyens)

- décès, licenciement économique, destruction des locaux professionnels ou privés...
- (livrets des garanties de nos contrats d ’assurances fourni avec nos fiches techniques et disponibles sur le site de ROC ÉCRINS)

Attention, l’assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de l’inscription. Aucune modification ne sera possible une fois l’assurance souscrite.

Hébergement

Le soir, vous serez accueillis par le gardien du **refuge Vittorio Emanuele**. Ce refuge du CAI (Club Alpin Italien) a été construit entre 1942 et 1948. Il fait face aux grandes et belles faces nord ouest de la Tresenta (3609m), du Ciarforon (3643m) et de la Cilma di Breuil (3454m). Au refuge, nuitée en dortoir (couvertures fournies, prévoir un draps de sac), toilettes et lavabos communs, pas de douche. Repas copieux et consistants version italienne, repas chaud pris au refuge le midi de retour de l’ascension.

Transport et Bilan Carbone

Les participants s’organiseront pour le covoiturage (et partageront les frais d’essence) en fonction des voitures disponibles.
Le tarif du séjour inclut le passage du tunnel du Mont Blanc pour un véhicule de 5 personnes.

VOTRE BILAN CARBONE : 100 KG CO2

C’est la quantité de KgCO2 émis lors de votre séjour sur place pour votre déplacement sur les lieux d’activités !

A titre de comparaison :

- Paris - Les Houches

– En voiture : 170 kg CO2
– en train : 1,4 KgCo2

- Lyon - Les Houches

– En voiture : 64 kg CO2
– en train : 3,3 kg Co2

- Marseille - Les Houches

– En voiture : 130 kgCO2
– en train : 1,1 kgCo2

Covoiturage ? : Nous pouvons vous mettre en relation avec les autres participants. Contactez nous par mail ou par téléphone.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

9:45

Le premier jour sur le parking Intersport Les Houches.

Accès

Si vous venez en train,

- Liaison TGV Paris-Bellegarde et TGV Marseille-Lyon, TER en correspondance jusqu'à Les Houches
- la ligne SNCF dessert tous les villages de St Gervais-les-bains-le Fayet à Martigny (Suisse) en passant par Servoz, Les Houches, Chamonix, Argentière et Vallorcine.

Si vous venez en voiture,

- Depuis l'Italie, Autoroute A5 jusqu'à AOSTE, Suivre direction Courmayer. entrer en France par le tunnel du Mont Blanc jusqu'à Les Houches
- En venant du Sud, Autoroute A7 jusqu'à Valence, prendre la A49 jusqu'à Voreppe, suivre direction Chambery et Genève pour rejoindre l'Autoroute Blanche jusqu'à Les Houches.
- Depuis le Nord, Autoroute A6 puis A40 jusqu'à Macon, Autoroute Blanche puis N205 direction Les Houches.

Si vous venez en avion,

Aéroport International de Genève

- La compagnie de bus SAT assure des liaisons quotidiennes entre l'aéroport de Genève et Chamonix www.sat-montblanc.com
- Liaison ferroviaire Léman Express entre l'aéroport de Genève et la gare de St Gervais- Le Fayet

Prix

prix par personne : 425,00 €

Possibilité de privatiser l'ascension :

- pour 1 personne seule le prix sera de 990€/personne
- pour 2 personnes, le prix sera 580€/personne

Le prix comprend:

- L'encadrement par un guide de haute montagne et la prise en charge de ses repas et de sa nuitée en refuge
- L'hébergement en refuge de montagne en pension complète, le soir du premier jour au repas de midi (repas complet et chaud au refuge) le second jour
- Une boisson non alcoolisée au choix au refuge
- Le matériel de sécurité et de progression (radio, corde, kit de mouflage..)
- **L'organisation générale**, la réservation de l'hébergement, du guide, du matériel et la gestion de votre inscription
- **Le passage du tunnel du Mont Blanc** pour 1 voiture

Le prix ne comprend pas:

- **Le pique-nique** du premier jour
- La location éventuelle du matériel technique individuel (Cf. fiches d'inscriptions)
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- L' acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation ainsi que l'aller retour à Valsavarenche (organisé en co-voiturage entre les participants).

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d’inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l’acompte d’un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L’inscription définitive n’est prise en compte qu’à réception du paiement de l’acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d’une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.